UN SALARIÉ EN CUMA
AVEC SERVICE COMPLET

Présentation générale

Mise à jour : Février 2005

Rédacteur : Marie-Noëlle BOUSTIÉ, Chambre d'agriculture du Lot

Contributeur autre : Dominique Olivier SICASELI, FDCUMA du Lot

Descriptif de la solution

Il s'agit de :

- mutualiser la main d'œuvre pour créer de l'emploi à plein temps en agriculture. Il y a possibilité notamment de maintenir les jeunes qui sortent de l'école sur le secteur.
- apporter un service complet à l'agriculteur qui comprend le conseil de culture , un chauffeur, un tracteur et un outil.

Mode d'emploi / organisation

Un cas concret

Sur un secteur à dominante élevage (Limogne, Ségala à l'est du Lot), les éleveurs ont besoin d'interventions ponctuelles sur les cultures. À noter que le secteur est dense en nombre d'exploitations.

Trois coopératives d'approvisionnement sont adhérentes de la CUMA : CAPEL, Caudeval et SICASELI. Elles mettent à disposition de la CUMA leur équipe technique pour une partie de leur temps de travail.

7 salariés sont embauchés dans cette CUMA en tant que chauffeur.

Si la CUMA ne peut subvenir au temps plein, elle met à disposition des autres CUMA, Coopératives ou agriculteurs adhérents, ses salariés afin de leur garantir le plein emploi.

Règles spécifiques de mise en oeuvre

Les adhérents font appel aux prestations de la CUMA. Un technicien coordonne le planning des interventions de salariés.

Les prestations proposées sont les suivantes : épandage de chaux, compostage, labour, semis, traitement des céréales, dératisation.

Si l'adhérent en manifeste le besoin, un conseil culture peut être fait avec le technicien.

Le conseil d'administration décide et oriente les activités de la CUMA, les administratifs mettent en œuvre.

Conditions de réussite

Il est nécessaire de bénéficier d'un potentiel d'adhérents assez important de façon à rentabiliser les investissements.

Le fait de travailler avec les coopératives permet d'assurer un plein temps au salarié et donc d'avoir une main d'œuvre disponible en permanence pour répondre aux besoins.

Aspects économiques

Cela aboutit à une optimisation des charges de mécanisation car il est inutile d'investir sur du matériel qui ne serait utilisé individuellement que quelques heures par an. Par contre il faut prévoir le paiement de la prestation de service. Le coût est généralement attractif pour inciter les agriculteurs à adhérer :

Epandage de chaux « rendu racine » : 7,5 € / quintal

Compostage (retourneur d'andain) : 5,60 € la minute.

Semis direct : 82 €/ha

Epandage lisier : 75 €/heure plus frais de déplacements.

Pulvérisateur : 20 €/ha plus déplacements

Autres aspects

Les difficultés rencontrées ou prévisibles sont :

- la rentabilité d'un outil par manque d'adhérents mais le risque est minime car les besoins sont importants,
- le réglage et l'utilisation de matériel innovant et peu courant.

Les avantages de la formule sont :

- l'accès à du matériel hors d'atteinte en individuel.
- Une solution pour faire face au surcroît de travail.
- l'obligation de s'organiser, d'anticiper les besoins avec le technicien.

Pour en savoir plus

Contacter la CUMA de votre département.